

Communiqué de presse
Le 20/05/2025

Generali Retraite et Monaliza lancent un PER individuel, alliant innovation et digitalisation

Generali Retraite s'associe au courtier grossiste Monaliza pour lancer monaliza Retraite Optimale, un Plan d'Épargne Retraite (PER) individuel dédié aux professionnels de l'épargne souhaitant développer leur activité de conseil sur le marché de la retraite. Accessible via la plateforme digitale de Monaliza, ce nouveau contrat se démarque par un parcours intuitif intégrant un simulateur et une offre financière diversifiée et innovante.

Dans un contexte économique marqué par l'incertitude, l'ambition affichée par Monaliza et Generali Retraite est de s'adapter aux exigences croissantes de la part des épargnants et professionnels de l'épargne en matière de protection, de diversification et de clarté dans le parcours de souscription.

Alors que les Français prennent de plus en plus conscience de la nécessité de se constituer une retraite individuelle, Generali Retraite et Monaliza s'associent pour proposer une solution adaptée aux nouveaux enjeux du marché.

Selon **Sophie Vannier, Membre du comité exécutif de Generali France en charge du marché retraite et Directrice Générale de Generali Retraite** :

« Notre ambition commune, avec Monaliza, est de poursuivre la démocratisation de l'épargne-retraite en France en facilitant son appropriation par les épargnants comme par leurs conseillers. Pour atteindre cet objectif, nous misons sur une combinaison d'innovation produit et de fluidité grâce à l'apport du digital pour renforcer le conseil des courtiers. »

Une ambition partagée par Monaliza, qui place la simplicité, la sécurité et l'efficacité au cœur de sa démarche.

« Notre conviction est qu'un bon produit d'épargne doit offrir le meilleur équilibre entre risque et performance, protéger l'épargnant et s'appuyer sur une infrastructure digitale fiable pour une distribution fluide et conforme. C'est cette triple exigence qui a guidé la conception de notre plateforme et, aujourd'hui, de ce nouveau PER. », ajoute **John Elalouf, fondateur et CEO de Monaliza**.

Une offre financière différenciante couplée à un parcours digitalisé

Grâce à sa collaboration avec Generali Retraite, Monaliza a construit un produit reposant sur une offre financière très large, avec plus de 1 000 supports accessibles en gestion libre (OPC¹, ETF², fonds thématiques, produits structurés, private equity ou capital-investissement, fonds d'infrastructures...), dont une sélection de supports en unités de compte intégrant des caractéristiques extra-financières (critères ESG³, label ISR⁴...) afin d'offrir aux épargnants une diversification optimale.

Pour optimiser le ratio risque/performance, Monaliza et Generali Retraite misent notamment sur les produits structurés et ont mis au point un process exigeant de sélection des supports, prenant notamment en compte le niveau de risque, les formules, les frais et les sous-jacents.

Objectif : proposer des produits au potentiel de rendement attractif tout en intégrant des mécanismes de protection du capital, particulièrement attendus dans un environnement de marché instable.

L'ensemble s'appuie sur une infrastructure technologique conçue pour automatiser les processus clés de la distribution tout en offrant un pilotage fin et sécurisé de l'activité.

Une intégration réussie sur la plateforme Monaliza

La plateforme monaliza.fr est conçue pour faciliter l'accès au contrat monaliza Retraite Optimale et offre, aux professionnels de l'épargne, un accompagnement à chaque étape au sein d'un parcours entièrement digitalisé et sécurisé.

Fruit d'un développement technologique propriétaire, la plateforme est entièrement intégrée avec les systèmes de Generali Retraite. Cette intégration couvre l'ensemble des étapes de la vie du contrat, de l'adhésion à la gestion, ainsi qu'un espace client dédié.

Parmi les fonctionnalités proposées :

- Réaliser des simulations de retraite, de rente supplémentaire, d'économie d'impôt et de rendement du capital,
- Simuler l'impact des versements ponctuels et mensuels sur le PER,
- Réaliser les parcours précontractuels et de souscription de manière 100% digitalisée⁵ (KYC, LCB-FT, devoir de conseil, signature électronique),
- Suivre en temps réel les souscriptions et les commissions,
- Bénéficier d'un accompagnement technique et réglementaire pour sécuriser la distribution.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse, dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Les produits structurés sont des instruments financiers complexes pouvant être difficiles à comprendre, qui supportent entre autres un risque de perte en capital partielle ou totale, en cours de vie ou à l'échéance, et un risque de crédit (risque de faillite ou de défaut de l'émetteur ou du garant).

Seuls certains supports d'investissement présents dans la notice d'information intègrent des caractéristiques extra-financières. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter l'annexe financière monaliza Retraite Optimale et la page suivante : <https://www.generali.fr/disclosure>

Le contrat monaliza Retraite Optimale est un contrat collectif d'assurance sur la vie à adhésion individuelle et facultative, libellé en euros et/ou en unités de compte, assuré par Generali Retraite, Fonds de retraite professionnelle supplémentaire régi par le Code des assurances.

⁽¹⁾ *Organisme de Placement Collectif.*

⁽²⁾ *Exchange Traded Fund (ou fonds indicel coté).*

⁽³⁾ *Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.*

⁽⁴⁾ *Investissement Socialement Responsable.*

⁽⁵⁾ *Selon les modalités de la Notice d'information du contrat monaliza Retraite Optimale.*

À propos de Generali France

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs et gestionnaire d'actifs de l'Hexagone avec un chiffre d'affaires de 19,2 milliards d'euros en 2024 et propose à ses 8 millions de clients particuliers, professionnels et entreprises, une offre complète de solutions d'assurances (santé, prévoyance, assistance, biens et responsabilité), d'épargne patrimoniale et de gestion d'actifs. Implanté en France depuis 1832, Generali France s'appuie sur le savoir-faire et l'expertise de ses 9 300 collaborateurs, agents généraux et salariés d'agences ainsi que de ses réseaux de courtiers et intermédiaires. Sa vision : être le partenaire de ses clients et de ses distributeurs tout au long de leur vie. Entreprise engagée, Generali France met la durabilité au cœur de sa stratégie avec pour ambition d'être un assureur, un investisseur, un distributeur, un employeur et un citoyen responsable, en particulier au travers de sa fondation The Human Safety Net.

Plus d'informations sur [generali.fr](https://www.generali.fr)

Contact presse :

Laurie Bonneville – laurie.bonneville@generali.com – Tél. : 03 20 66 32 90

À propos de Monaliza

Monaliza est un courtier grossiste spécialisé dans la distribution de Plans Épargne Retraite (PER) à destination des professionnels du courtage et de la gestion de patrimoine. Grâce à sa plateforme digitale et à une offre produit innovante, Monaliza entend transformer le marché de l'épargne retraite en alliant performance, protection du capital et simplicité d'utilisation.

www.monaliza.fr

Contact presse :

Nicolas Cervoni – nicolas.cervoni@monaliza.fr